Atelier

 Quels moyens pour la création en région ?

Synthèse des ateliers thématiques issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

Dans le cadre de la concertation régionale du secteur des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

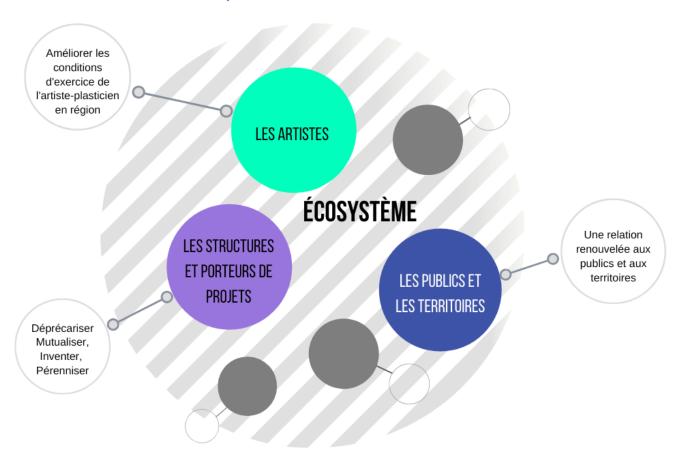


Préambule

→ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

→ Les 3 axes thématiques de la concertation



L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistesplasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

• Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le.s territoire.s ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

→ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

→ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps : Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

Synthèse de l'atelier

→ Où et quand?

• MORBIHAN · Galerie Le Lieu, Lorient · 17 juin 2019



→ Modérateurs.trices

 Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes ; a.c.b - art contemporain en Bretagne

→ À propos

Comment valoriser et rendre visible nos actions sur le territoire ? Comment structurer le secteur et se fédérer ? Quelles idées pour un contrat de filière en région Bretagne ? Comment décloisonner les pratiques, mieux accompagner les artistes et ré-organiser les missions ? Comment innover et répondre aux besoins de la société ? Cet atelier vise à identifier les besoins pour le développement du secteur des arts visuels, et imaginer le réseau professionnel de demain.

→ Enjeux/objectifs identifiés

- Favoriser une meilleure connaissance des acteurs et des lieux du secteur ;
- Développer et organiser des actions d'accompagnement professionnel;
- Créer des espaces de rencontre et de ressources partagées ;
- Poser les bases juridiques et administratives de la filière

└ Constats & questions

O LORIENT / 17 JUIN 2019

- <u>Problème de l'isolement</u> et de la solitude de l'artiste > il y a peu d'interconnaissance entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes les professionnel.le.s;
- On note un <u>manque de visibilité de l'écosystème</u> (lieux, ateliers, dispositifs...);

- Les <u>modalités d'adhésion à a.c.b art contemporain en Bretagne</u> sont vues comme trop restrictifs : quelle adhésion possible pour les personnes physiques, pour certaines typologies de lieux, etc. ? ;
- Problème d'accompagnement et d'aide dans le parcours de l'artiste (les activités sont trop chronophages);
- Méconnaissance du droit, de l'administration et du juridique tant du côté des professionnel.le.s de la culture que des artistes

→ Idées & propositions

O LORIENT / 17 JUIN 2019

- Centraliser les ressources physiques et virtuelles :
- Créer une plateforme web coopérative (avec différents types de catégories : rémunération, forum, lieux...);
- Créer un annuaire mutualisé des artistes et de tous les lieux pour plus de visibilité (et non pas seulement les lieux adhérents d'a.c.b);
- Créer un centre de ressources ;
- <u>Créer un contrat de filière</u> (→ exemple : contrat de filière pour les arts visuels en région Nouvelle Aquitaine) :
- Être plus soudé.e.s : se fédérer entre acteurs pour défendre des causes communes (ex. : consolidation du secteur, rémunérations, etc.);
- Mieux structurer et identifier la formation professionnelle > inscrire une structure comme organisme de formation (nécessité d'accéder à des formations juridiques et administratives...);
- Créer une documentation officielle sur la rémunération artistique : charte, barème, proposition d'un smic artistique, etc.;
- Développer des typologies de lieux différentes : décloisonner les projets artistiques dans des lieux innovants et pluridisciplinaires

→ Participant.e.s

O LORIENT / 17 JUIN 2019

- Julie Aybes · artiste et co-responsable de galerie associative · Galerie Méandres, Huelgoat (29)
- Juliette Godier · chargée de mission · Direction de la Culture, région Bretagne
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35); a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Michel Le Sage · artiste
- Emmanuel Madec · artiste
- Patrick Penvern · artiste
- Viviane Rabaud · artiste-auteur
- Melissa Rosingana · artiste
- Daniel Tostivint · artiste
- Chantal Vié · artiste

Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.